



A.S.B.L. « Cœur en Marche »



Membre de la Fédération des Restos du Cœur de Belgique

RAPPORT D'ACTIVITES 2022

Addendum
Chapitre
Infrastructure
page 12

A.S.B.L. « Cœur en Marche »
59 Rue du Luxembourg

Tel : 084 31 59 67

IBAN : BE19 7320 0319 7112

Mail : contact@coeurenmarche.be

Web : <https://www.coeurenmarche.be>

6900 Marche-en-Famenne

Fax : 084 22 28 35

BIC : CREGBEBB

BCE : 475 189 934

Table des matières

Mot de la Présidente.....	3
Fonctionnement.....	4
Ouverture - Repas - Colis – Marchandises en chiffres	4
Ressources humaines en nombre de personnes	4
Vie de l’A.S.B.L.	4
Organisation générale.....	4
Marchandises.....	5
Calendrier des distributions des colis alimentaires, repas à emporter et repas en salle	5
Journal.....	7
Les comptes annuels de l’exercice 2022.....	8
Généralités.....	8
Résultat de l’exercice	8
Analyse du résultat d’exploitation	9
Analyse du résultat financier	11
Infrastructure	12
Gros Œuvre	12
Placement de panneaux photovoltaïques	12
Garage.....	12
Terrain arrière rue St Esprit	12
Graphique	13
Nombre de repas servis par mois (en salle et à emporter)	13
Nombre de rations alimentaires servies par mois.....	14
Ventilation distribution des rations par C.P.A.S.....	15
Organigramme	16
Composition du Conseil d’Administration	17
« Bureau ».....	17
Responsable de site et gestion journalière.....	17
Notre vision pour 2023	18
Programme d’Investissements	18
Proposition de nouveaux services	18
Professionnalisation de nos services	19
Amélioration de notre visibilité	19
Renforcement du travail des bénévoles	19

Mot de la Présidente



Clairette **BARRIER**
Présidente

Cette année 2022, en raison de la guerre en Ukraine, nous avons vu nos marchandises diminuer alors que le nombre de bénéficiaires n'a cessé de croître. En effet, la crise énergétique a précarisé de nombreuses personnes qui ont eu recours à notre aide (familles monoparentales, pensionnés, ...).

Je tiens à remercier chaleureusement nos équipes qui, quelles que soient les difficultés du moment, répondent toujours présentes pour servir nos bénéficiaires.

Notre mission dépasse la simple distribution de colis alimentaires, pour accompagner les bénéficiaires en vue de sortir d'une situation difficile. Cette démarche d'intervention sociale requiert de définir au mieux leurs besoins.

Par ailleurs il est important de faire connaître nos actions, en nous intégrant dans les réseaux existants, de façon à pouvoir nous adresser à toute personne dans le besoin. Cette communication a pour objectif d'indiquer à chacune d'elle, qui ne peut bénéficier d'interventions d'organismes publics, ou qui n'ose pas franchir notre porte par pudeur, que nous attendons de l'accueillir dans un espace où tout le monde est le bienvenu, principalement lors de notre service de petit-déjeuner. Pour élargir cette réponse aux personnes défavorisées, nous avons fixé notre propre critère de pauvreté.

Je vais terminer par une réflexion. Il faut savoir ce que l'on veut et avoir le courage de le faire. Je n'ai pas changé, j'ai seulement compris certaines choses : ne jamais croire aux belles paroles mais bien aux actes.

Je vous remercie pour l'attention réservée à ce message.

La Présidente,
Clairette **BARRIER**

Fonctionnement

Ouverture - Repas - Colis – Marchandises en chiffres

Nombre de jours d'ouverture au service de notre clientèle	133
Nombre de repas (à emporter) servis cette année	1.023
Nombre de repas pris en salle cette année	912
Nombre de colis alimentaires servis cette année.....	6.311
Nombre de bénéficiaires aidés (colis uniquement)	10.777
Nombre de rations alimentaires fournies.....	25.326
Poids des marchandises traitées en kg	52.175

Ressources humaines en nombre de personnes

Nombre de bénévoles (répartis sur trois jours).....	24
Conseil d'Administration.....	8
Responsable de site	1
Composition Assemblée Générale (personnes).....	24

Vie de l'A.S.B.L.

Organisation générale

Nous tenons une Assemblée générale ordinaire annuelle, fixée selon les statuts dans le courant du mois de mai. En cas de nécessité, nous pouvons tenir des Assemblées générales extraordinaires.

Notre Conseil d'Administration se réunit plusieurs fois par an. Il s'est réuni **6** fois au cours de cette année.

Nous avons pu réouvrir notre salle de restaurant. Par rapport à l'année dernière, nos services se sont donc considérablement étoffés puisque nous avons pu proposer des repas en salle, des repas à emporter, des colis alimentaires ainsi qu'un service douche pleinement opérationnel.

Tout comme l'année dernière, nous avons recentré la réception des marchandises sur un seul jour, le jeudi : cela nous permet d'optimiser le temps passé au déchargement, au tri ainsi qu'à l'étiquetage et nous fait économiser nos ressources humaines.

Les marchandises récoltées sont triées et conditionnées par toute une équipe avant d'être distribuées aux bénéficiaires.

Sans une équipe de bénévoles comme la nôtre, nous n'aurions jamais pu tenir la cadence et traverser sans trop d'encombres les deux crises majeures impactant pourtant fortement nos activités, à savoir : La crise COVID, l'inflation galopante ainsi que nos rénovations (toujours en cours).

UN TOUT GRAND MERCI A EUX.

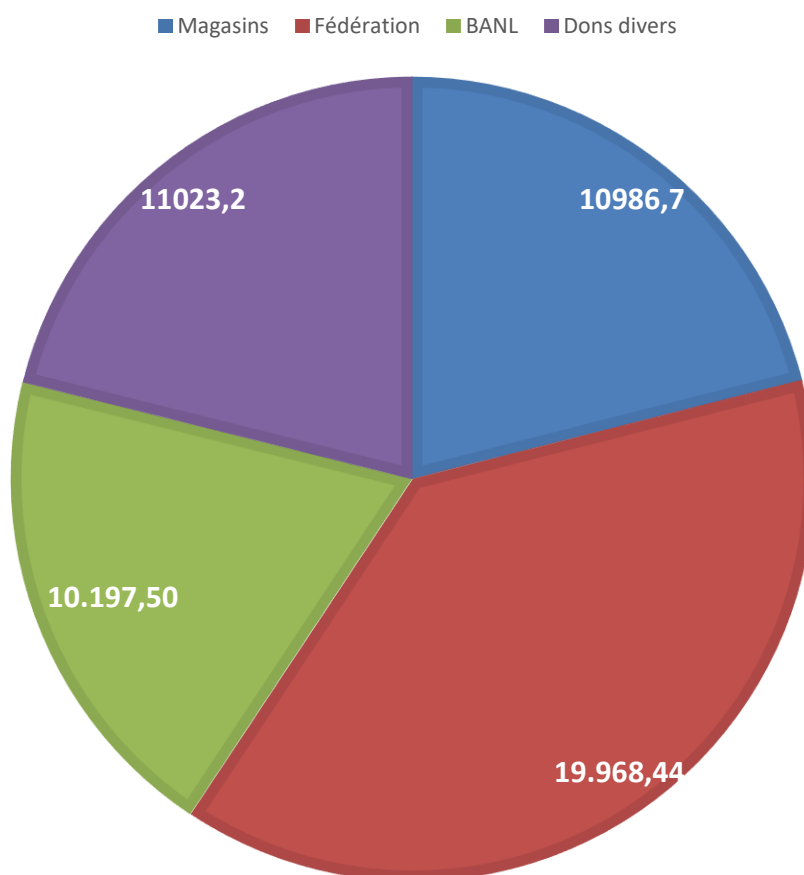
Marchandises

Cette année, nous avons réceptionné, traité et distribué un peu plus de **52 tonnes** de marchandises.

Nous recevons et traitons les marchandises en provenance de 4 sources différentes :

1. La Fédération des Restos du Cœur de Belgique (grâce à notre affiliation),
2. La Banque Alimentaire, produits non F.E.A.D. (grâce à notre partenariat avec « Partage en Marche »),
3. Les diverses collectes et dons organisés par des tiers,
4. La tournée des magasins et des boulangeries de la région (5).
 - a. Aldi de Marche.
 - b. Carrefour de Marche.
 - c. Delhaize de Marche.
 - d. Delhaye Marche.
 - e. La ferme du bois des elfes.

CEM - RÉPARTITION MARCHANDISES 2022 - EXPRIMÉ EN KG



Calendrier des distributions des colis alimentaires, repas à emporter et repas en salle

Janvier													
14	19	21	26			27	28						
Février													
2	3	4	9	10	11	16	17	18	23	24	25		
Mars													
2	3	4	9	10	11	16	17	18	23	24	25	30	31
Avril													
1	6	7	8	13	14	15	20	21	22	27	28	29	
Mai													
4	5	6	11	12	13	18	19	20	25	26	27		
													FERME
Juin													
1	2	3	8	9	10	15	16	17	22	23	24	29	30
Juillet													
01	6		7			8		13		14		15	
Août													
17	18		19			24		25		26		31	
Septembre													
2	7	8	9	14	15	16	21	22	23	28	29	30	
Octobre													
5	6	7	12	13	14	19	20	21	26	27	28		
Novembre													
2	3	4	9	10	11	16	17	18	23	24	25	30	
Décembre													
1	2	7	8	9	14	15	16	21	22	23			
Ouverture 45 jours (colis) et 88 jours repas salle et à emporter, soit													
133 jours													
	Repas (1935 repas servis) – en salle et à emporter / 914 pris en salle – 1011 à emporter												
	Colis alimentaires (6311 colis soit 25.326 rations) pour un total de 10.777 personnes servies												
Prix des colis :	De 1 à 5 Euros en fonction de la composition du ménage.												
Prix des repas :	En salle : 1€ bénéf/3€ non bénéf A emporter : 2€ bénéf/4€ non bénéf												

Journal

12 janvier Conseil d'Administration.
17 février Conseil d'Administration.
28 avril Conseil d'Administration.
11 mai Conseil d'Administration.
13 mai Portes ouvertes
21 juin Assemblée Générale.
12 septembre Conseil d'Administration.
11 novembre Conseil d'Administration.
18 novembre Organisation Saint-Nicolas avec équipe d'entraide.

Les comptes annuels de l'exercice 2022

Généralités

Les rentrées propres de notre ASBL sont limitées à ses activités, à savoir la fourniture de repas et la distribution de colis alimentaires, pour lesquels nous percevons une quote-part d'intervention auprès de nos bénéficiaires.

Outre ces ressources, notre association perçoit des dons et subsides, majoritairement de la part de la Fédération des Restos du Cœur de Belgique.

Outre des subsides financiers, indispensables pour assurer le bon fonctionnement de nos activités, celle-ci nous apporte une aide significative en fourniture de marchandises.

Les différentes communes, avec les C.P.A.S. desquelles nous avons une convention de partenariat, nous soutiennent au prorata de la population y résidant.

Suite au constat, en ce début d'année 2023, d'une saturation de nos capacités d'accueil de personnes défavorisées, nous avons été amenés à constater que les différents CPAS, dont principalement celui de Marche-en-Famenne, nous adressaient un nombre de personnes excédant un quota proportionnel à la population de leur commune. Nous avons donc, non seulement rétabli un équilibre des personnes accueillies pour chaque CPAS, mais également révisé la participation dans nos frais de distribution de colis alimentaires. Nous avons donc décidé de remplacer l'indemnisation établie par tête d'habitant par une contribution calculée suivant le nombre de colis à distribuer.

Le résultat de l'exercice se décompose en un résultat d'exploitation et un résultat financier.

Résultat de l'exercice

L'exercice se termine par un bénéfice de **15.120,87€**.

Il se divise comme suit :

- Résultat d'exploitation en perte : - 15.599,92 €
- Résultat financier : 20.146,12 €

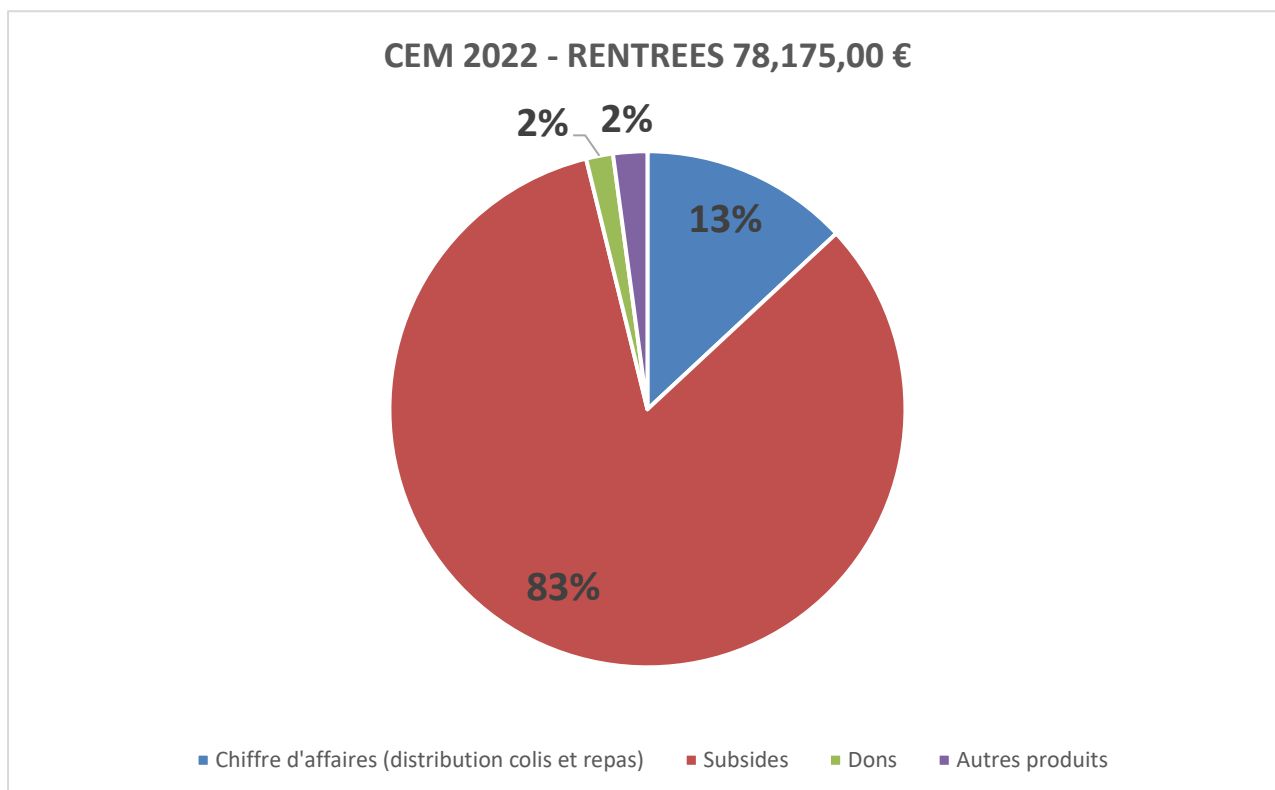
Analyse du résultat d'exploitation

La perte d'exploitation s'élève à **15.599,92 €**.

Elle résulte de la différence entre des rentrées, pour un total de 78.175,01 €, et des dépenses, pour un montant de 93.774,93 €.

Les rentrées se décomposent comme suit :

- Chiffre d'affaires (Distribution colis et repas) 10.218,00 €
- Subsidés 64.968,26 €
- Dons 1.317,25 €
- Autres produits 1.671,50 €



Pour ce qui concerne les subsidés, ils se ventilent comme suit :

- Fédération des Restos du Cœur de Belgique 39.902,50 €
- C.P.A.S. 12.546,46 €
- Région Wallonne –Aide Alimentaire..... 11.019,30 €
- Fondation Roi Baudoin 1.500,00 €

Enfin, les dons se décomposent comme suit :

- Dons divers particuliers 670,00 €
- Fifty One 470,00 €
- Cochon 177,25 €

A ces dons financiers, il ne faut pas oublier d'ajouter ceux reçus en nature au travers des récoltes réalisées semaine après semaine. Que tous ces donateurs trouvent ici notre plus grand merci.

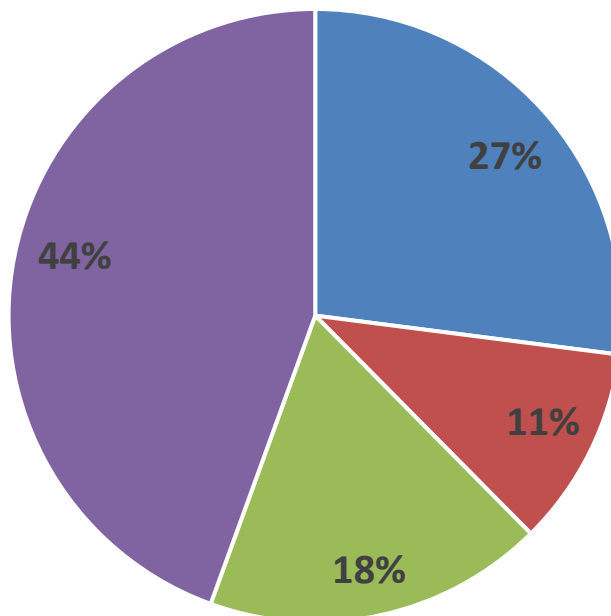
Dons en nature

- Boucherie RENMANS 44 kilos de viande par mois
- Boulangerie GRAULUSinvendus 1X par semaine
- Boulangerie PIHARInvendus 1 X par semaine
- Carrefour Marche invendus 1x par semaine
- Aldi Marche.....invendus 1X par semaine
- Delhaize Marcheinvendus 1X par semaine
- Initiative de particuliersaléatoire

Les dépenses peuvent être ventilées entre les postes qui suivent :

- Approvisionnement alimentaire 17.151,84 €
- Dotation aux amortissements 32.473,26 €
- Services et biens divers 40.890,15 €
- Autres charges d'exploitation (fiscalité) 3.259,68 €

CEM 2022 - DEPENSES 93.474,93 €

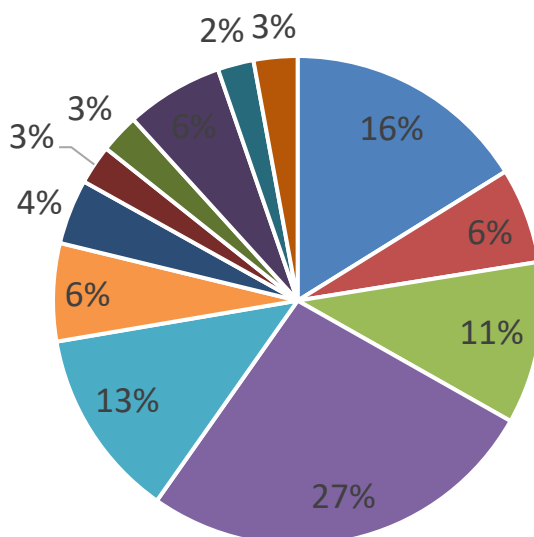


- Frais de locaux (Entretiens, Assurances, Taxes)
- Matériel et emballages
- Frais de bénévoles (Indemnités, déplacements)
- Eau / Gaz / Electricité

Les charges de fonctionnement se ventilent comme suit :

• Frais de locaux (Entretiens, Assurances, Taxes)	7.559,52 €
• Matériel et emballages	2.951,18 €
• Frais de Bénévoles (Indemnités, déplacements)	5.021,75 €
• Eau / Gaz / Électricité	12.433,50 €
• Frais de gestion	5.877,50 €
• Frais de véhicule	3.027,48 €
• Frais de bureau	2.013,71€
• Frais de comptabilité	1.212,42 €
• Frais administratifs divers	3.018,20 €
• Assurance diverse	1.113,69 €
• Charges fiscales	1.355,70 €

CEM 2022 - CHARGES DE FONCTIONNEMENT



■ Frais de locaux (Entretiens, Assurances, Taxes)	■ Matériel et emballages
■ Frais de bénévoles (Indemnités, déplacements)	■ Eau / Gaz / Electricité
■ Frais de gestion	■ Frais de véhicule
■ Frais de bureau	■ Frais de comptabilité
■ Frais de comptabilité	■ Frais administratifs divers
■ Assurance diverse	■ Charges fiscales

Analyse du résultat financier

Le résultat financier s'élève à **20.146,12 €**.

Il comprend un prorata de subsides reçus, à concurrence de 20.223,83 € et des charges pour un montant de 77,71 €.

Infrastructure

Gros Œuvre

Au début de cette année nous avons achevé la rénovation de l'extérieur du bâtiment avec les consolidations et le rejointoiement de 3 façades dont la grande façade arrière et la finition de la plate-forme d'attente extérieure (évacuation par les pompiers) au niveau du sous-sol de notre bâtiment.

Placement de panneaux photovoltaïques

Calcul de renforcement de la charpente métallique supportant les pans de la toiture.

Renforcement de la charpente.

Placement le 4 mars de 42 panneaux photovoltaïques (20kW) avec 3 batteries assurant 62% de notre consommation électrique.

Garage

Le permis de bâtir pour le remplacement du garage par un container maritime a enfin été accordé.

L'achat d'un container maritime a été réalisé et il est actuellement stocké aux Bétons de la Lhomme à Rochefort.

L'ancien garage a été vidé puis démonté et évacué.

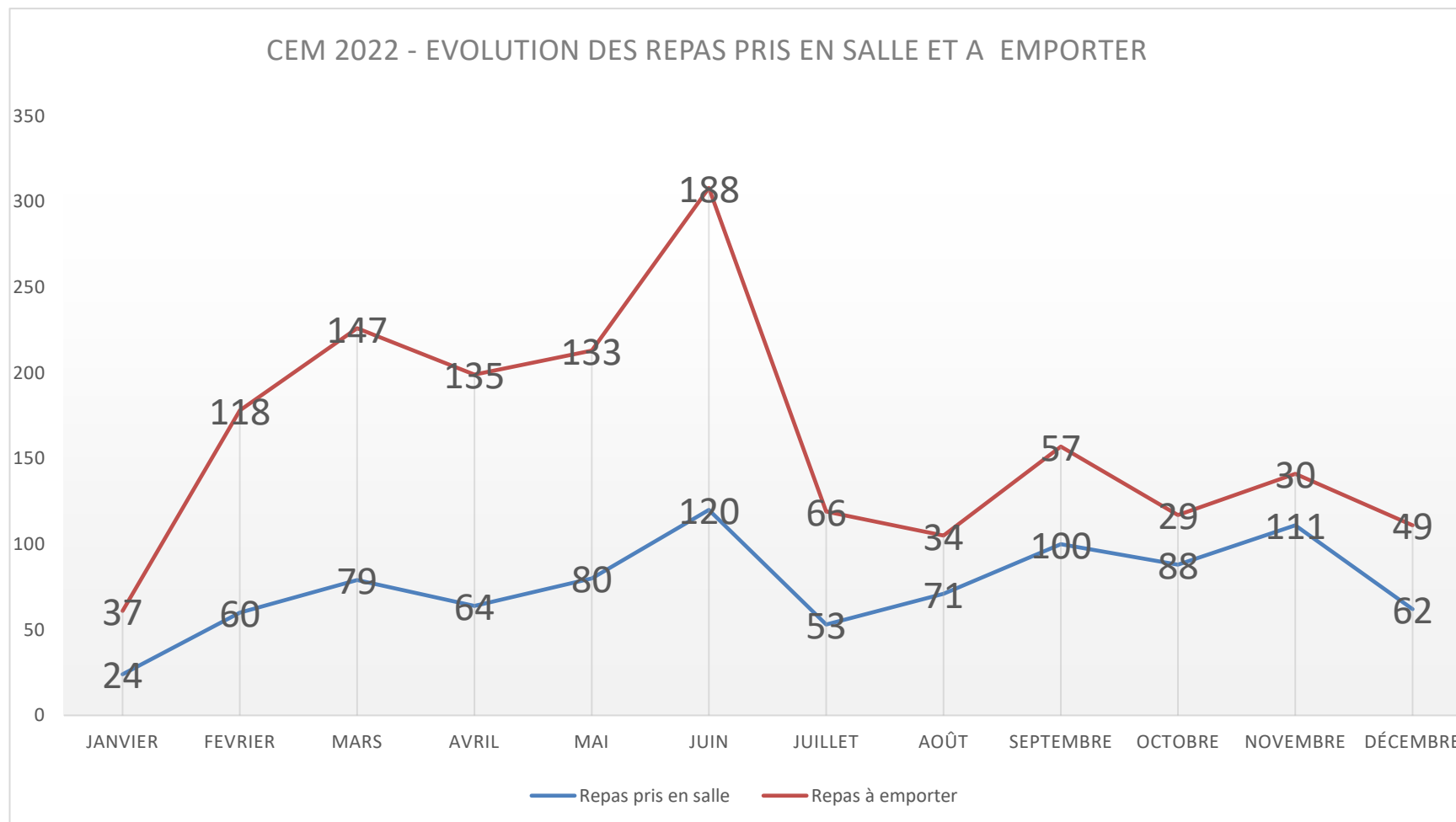
Nous sommes en attente de l'entrepreneur pour la réalisation de la dalle de sol.

Terrain arrière rue St Esprit

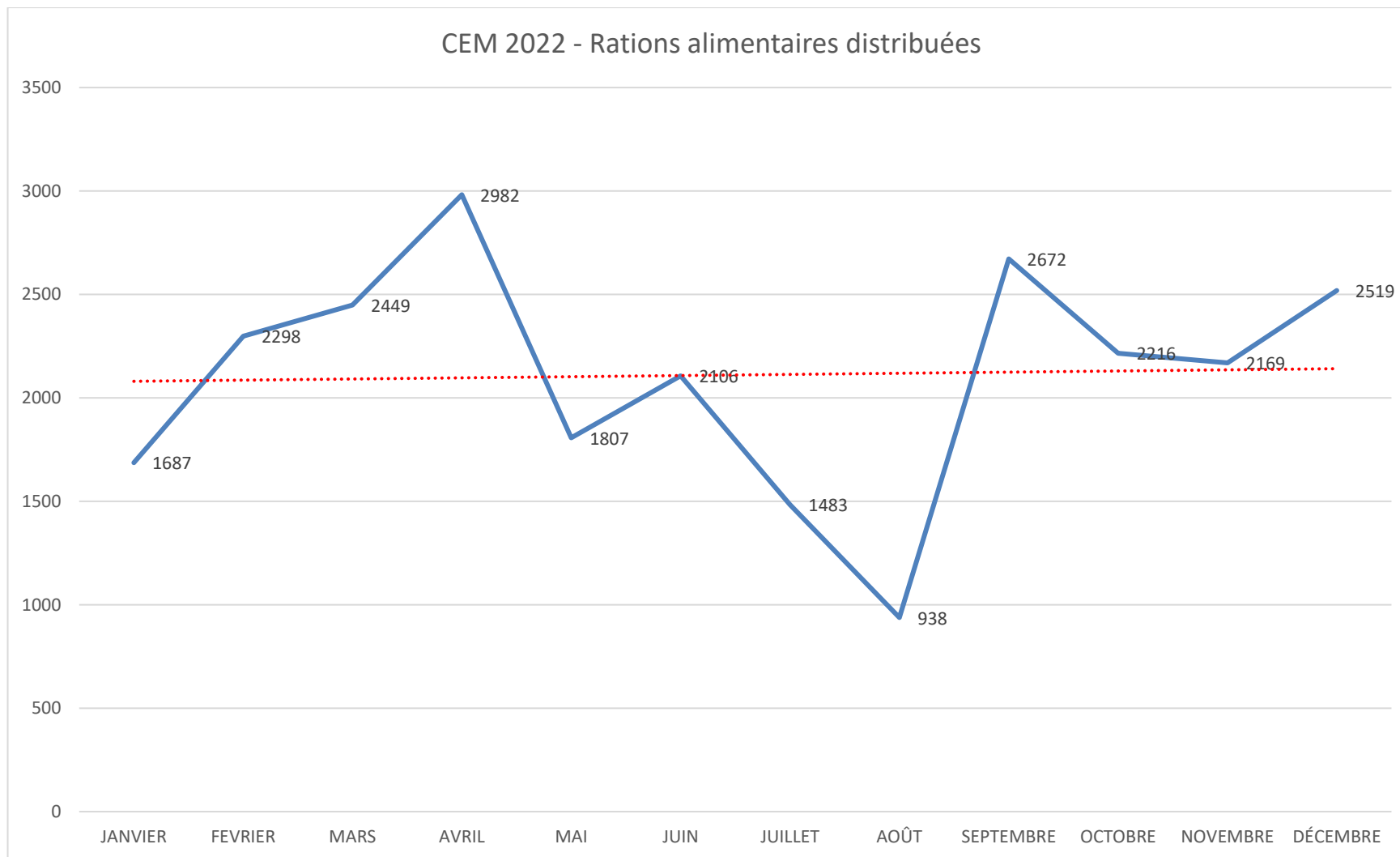
Nous sommes dans l'attente du passage de l'entrepreneur pour la réfection de la pelouse et le placement d'une clôture à la limite de la parcelle.

Graphique

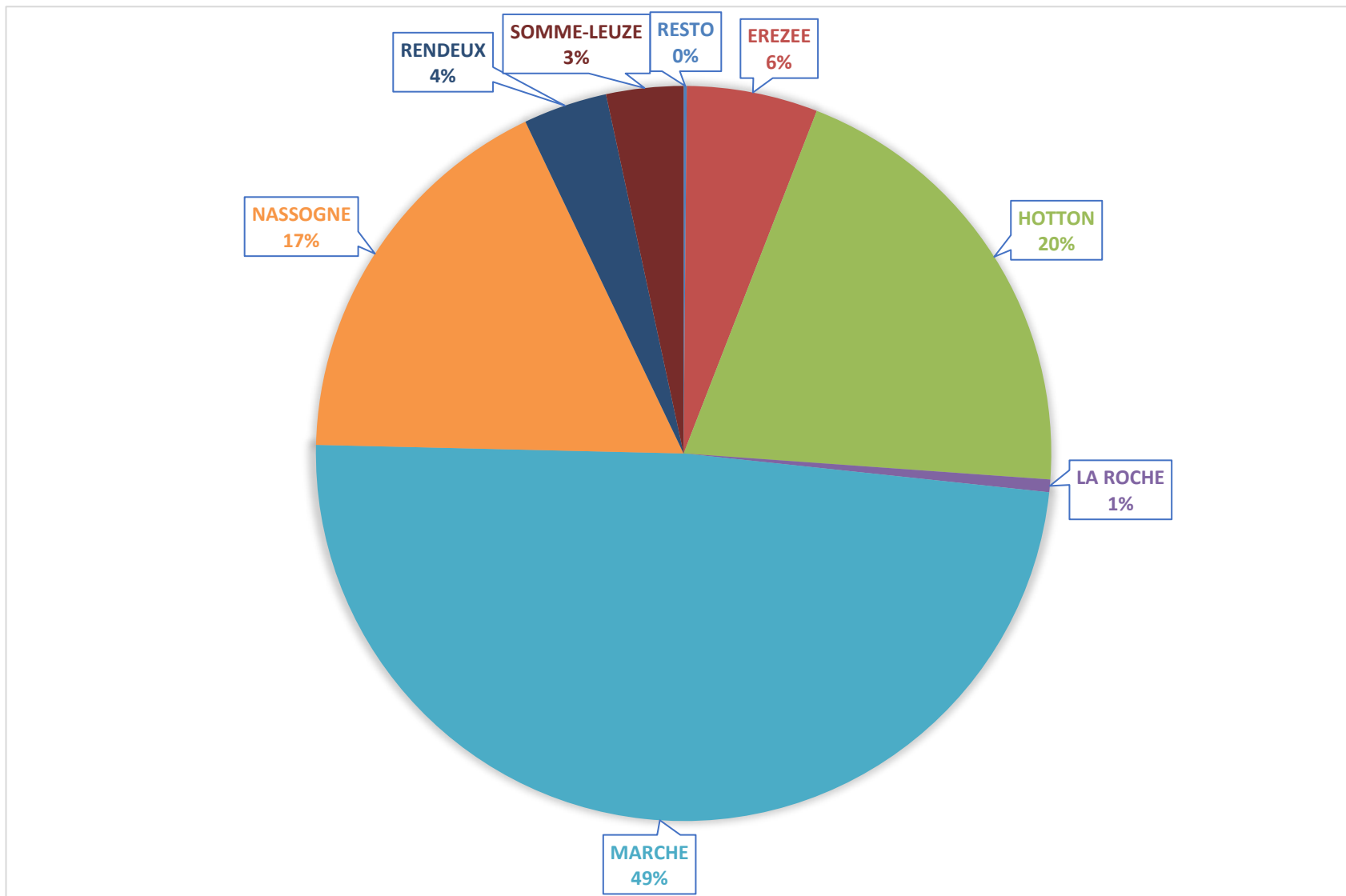
Nombre de repas servis par mois (en salle et à emporter)



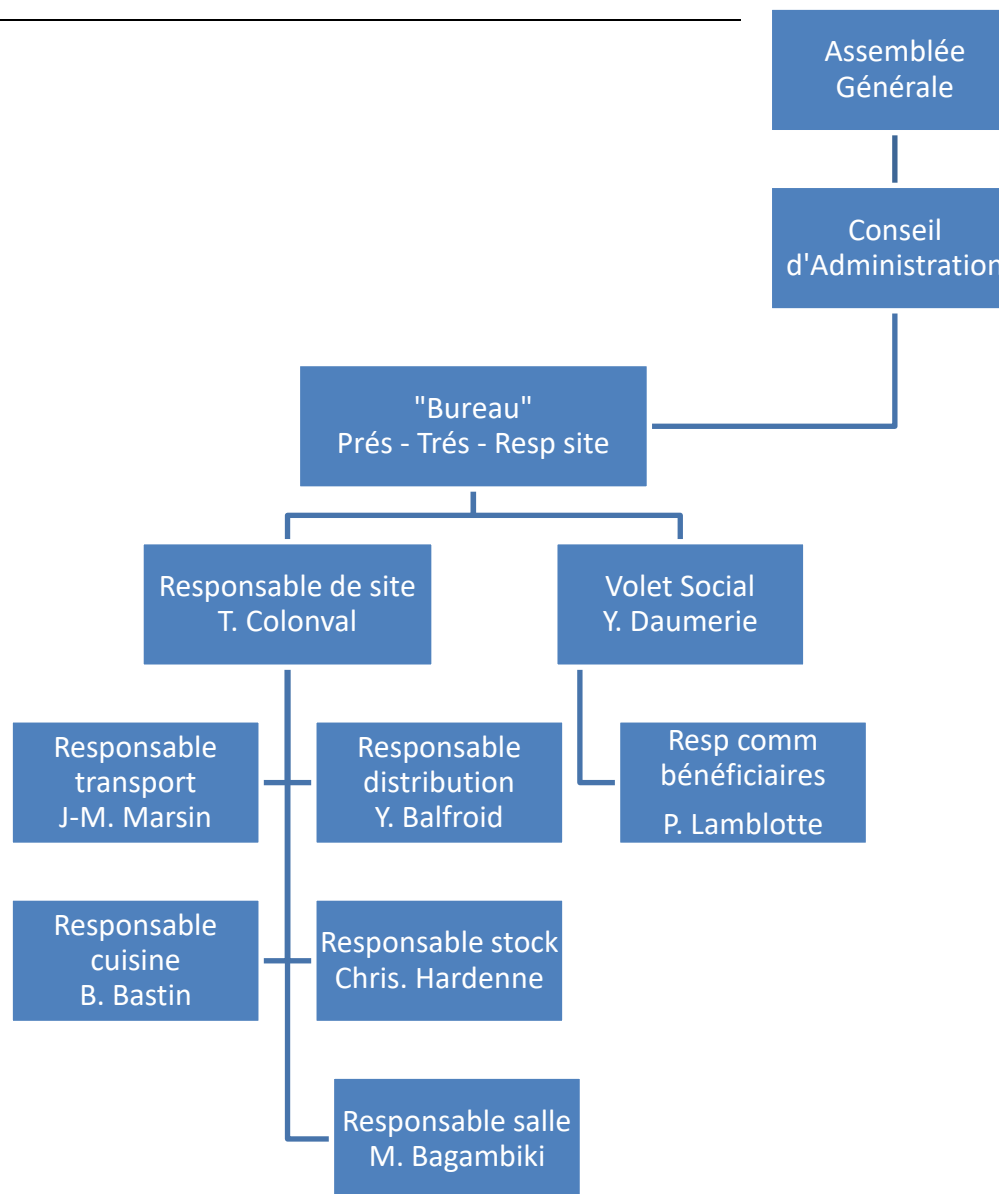
Nombre de rations alimentaires servies par mois



Ventilation distribution des rations par C.P.A.S



Organigramme



Composition du Conseil d'Administration

Nom	Prénom
BARRIER	Clairette
BAQUET	Hughes
HICK	Marc
HANIN	Philippe
SCHEFFERS	Thérèse
THOMAS	Louis
VAN DEN EYNDE	Anne
VANDERMEERSCH	François

« Bureau »

Nom	Prénom
BARRIER	Clairette
COLONVAL	Thierry
HICK	Marc

Responsable de site et gestion journalière

Nom	Prénom
COLONVAL	Thierry

Notre vision pour 2023

Programme d'Investissements

Au début de cette année nous avons achevé la rénovation en profondeur de l'intérieur de notre bâtiment avec :

- Le ravalement des 3 façades extérieures requérant des interventions urgentes ;
- L'acquisition d'un conteneur marin pour remplacer le garage existant)
- La remise en ordre de l'égouttage arrière du bâtiment.

En ce début d'année il a été procédé au placement de panneaux photovoltaïques, lesquels devront nous permettre d'autoproduire 75% de nos besoins en électricité. Compte tenu de la subsidiarité de ce placement, à la fois par la Fédération des Restos du Cœur et par la Région Wallonne, le coût net de cet investissement sera couvert en trois années seulement.

Outre cet investissement, il nous reste à procéder au placement du nouveau garage, selon les prescriptions du permis de bâtir, et à l'aménagement du terrain arrière, avec notamment la pose d'une nouvelle clôture.

En terme d'installation fixe, il reste à procéder au remplacement de la chambre froide négative.

Les investissements réalisés au cours de ces trois dernières années, ajoutés à ceux prévus pour cette année 2023 ont fortement impacté notre trésorerie, en la réduisant d'environ 120.000 €.

Compte tenu de la crise économique, qui risque fort de se poursuivre pendant quelques années, et de l'augmentation des personnes que nous accueillons, il importe de conserver une marge financière suffisante. C'est pourquoi le trésorier requiert une suspension de tout nouvel investissement, autre que ceux prévus ci-avant ou requis par une situation d'urgence. Cette suspension devrait être prononcée pour une durée estimée de cinq années, au terme de laquelle la situation pourra être revue.

Proposition de nouveaux services

Ainsi qu'indiqué dans notre rapport de l'année dernière, la création de nouveaux services ne saurait être entreprise sans l'appui de bénévoles complémentaires ;

Dans ce contexte, nous sommes sollicités par des demandes de location de notre salle de restaurant et des installations qui la jouxtent. Toutefois la mise en place d'un service de location requiert la disponibilité d'un ou deux bénévoles pour s'occuper de toute la logistique requise. En cette absence nous ne pouvons malheureusement développer actuellement cette opportunité de ressource financière.

Notre Conseil d'Administration a également décidé, en ce début d'année, de replacer le service en salle de repas par l'ouverture à tous d'un service de petit-déjeuner. Cette modification de service offre l'avantage d'un meilleur accueil et d'une plus grande convivialité. Le succès grandissant de cette nouvelle formule démontre la pertinence de ce choix.

Professionnalisation de nos services

Ainsi qu'exposé dans le rapport 2022, notre Conseil d'Administration bénéficie de la présence d'Administrateurs disposant d'une expérience professionnelle particulièrement utile pour assurer une gestion efficace et de qualité à notre association.

Toutefois, le départ inopiné du secrétaire en place, au début de l'année 2022, n'a pas été remplacé à ce jour. C'est le trésorier qui cumule cette fonction à la sienne, ce qui représente une charge importante. Il convient donc que nous puissions, aussi rapidement que possible, trouver un nouveau secrétaire.

Amélioration de notre visibilité

L'organisation d'une journée « Portes Ouvertes » devrait être reprise comme une action annuelle, afin de nous donner un moyen de communication directe.

Nous avons répondu favorablement à une proposition d'organisation d'une balade motos dont les bénéfices nous sont intégralement réservés ; Il convient de favoriser d'autres événements de ce type pour attirer l'intérêt sur notre action.

Par ailleurs, nous avons adressé en fin d'année 2022 un feuillet à l'attention de plusieurs notaires, pour les inviter à les afficher dans leur salle d'attente en vue d'attirer de potentiels donateurs.

Dans un autre contexte, suite au changement de fixation des contributions des divers CPAS – comme indiqué plus haut dans la présentation générale des comptes annuels – nous avons précisé avec les divers CPAS nos demandes envers les bénéficiaires qui bénéficient d'une attestation pour accéder à nos services. Le but de nos demandes est de garantir un meilleur dialogue et une meilleure compréhension, par les bénéficiaires, de nos règles de fonctionnement.

Renforcement du travail des bénévoles

Nous bénéficions actuellement d'équipes de bénévoles particulièrement performantes, au sein desquelles règne une ambiance de travail qui permet d'assurer un travail de groupe efficace. Il reste important de conserver cet esprit et de le soutenir. Le repas que nous avons réalisé en début d'année avec nos bénévoles nous a montré l'importance d'entretenir ces liens de convivialité. C'est pourquoi nous envisageons d'organiser un tel repas deux fois par an.